

CSE

Formation Membres de la CSSCT (Renouvellement) missions santé, sécurité et conditions de travail

Durée : 5 jours (35 h)

Public : Membres réélus au sein de la CSSCT

	Code produit	Tarifs *	Participants	Modalités spécifiques
INTRA	P116	4 950 € pour 1 groupe	De 1 à 15 participants	
INTRAVISIO	V116	4 950 € pour 1 groupe	De 1 à 10 participants	S'assurer que le(s) participant(s) puissent suivre une formation en distanciel dans de bonnes conditions

* Les tarifs sont nets de TVA, les formations en INTRA engendrent des frais > Nous consulter

Objectifs :

- Approfondir les connaissances des membres de la CSSCT sur les principes de prévention en santé et sécurité au travail.
- Actualiser les compétences en évaluation des risques pour identifier, évaluer et hiérarchiser efficacement les risques professionnels....
- Renforcer le rôle et les missions de la CSSCT au sein du CSE pour contribuer efficacement aux actions de prévention
- Maîtriser les aspects juridiques et réglementaires de la prévention en santé et sécurité pour agir en conformité avec les normes en vigueur.

Programme :

1. Le périmètre de la santé et sécurité au travail

- Approfondir la maîtrise du périmètre de la santé et sécurité au travail.
- Affiner la recherche d'informations spécifiques à la santé/sécurité en entreprise.
- Revisiter les définitions de sécurité/prévention et les obstacles à leur mise en place.
- Évaluer les conséquences d'une « non sécurité » renforcées par des études de cas.
- Rappel et approfondissement des définitions d'accident de travail (AT), de maladie professionnelle (MP) et d'accident de trajet.
- Études actualisées des statistiques nationales, de branche, et, si possible, de l'entreprise.
- Identifier et analyser les risques spécifiques au métier.
- Indicateurs de suivi (TF, TG) : actualisation des indicateurs et analyse approfondie.
- Les différents niveaux de culture sécurité dans l'entreprise et leurs enjeux économiques, incluant les coûts directs et indirects.

2. Les aspects juridiques et réglementaires

- Revoir et approfondir la compréhension des niveaux de responsabilité en matière de prévention.
- Renforcement des notions de responsabilité civile et pénale des différents acteurs : salariés, encadrement, référent sécurité, employeur, CSE, et CSSCT.
- Actualisation des connaissances sur les textes de référence (lois, ordonnances, décrets) et sur la procédure de droit d'alerte et de retrait.



3. Le CSE / la CSSCT

- Développer les capacités d'analyse, de collaboration, de négociation et de restitution, notamment pour formuler un avis motivé après consultation.
- Approfondir la compréhension du fonctionnement et des moyens de la CSSCT dans la réalisation de ses missions en santé et sécurité au travail (SST).
- Connaître en détail les documents obligatoires (bilan annuel, programme annuel, BDESE, affichage) et les consultations récurrentes et ponctuelles, avec une mise à jour sur la loi santé et environnement de 2021.
- Renforcer le positionnement de la CSSCT au sein du CSE en tant que force de proposition.

4. La prévention

- Actualiser et approfondir les fondamentaux de la prévention des risques professionnels.
- Explorer les concepts de danger, risque, situation dangereuse, événement déclencheur et dommage, et revisiter les notions de prévention/protection/information.
- Revisiter les 9 principes généraux de prévention et leur application dans l'entreprise.

5. Analyse a priori des risques : agir avant l'accident

- Participer activement à l'évaluation des risques professionnels en affinant ses compétences en matière de prévention.
- Savoir identifier de manière experte les axes de progrès sur le terrain.
- Approfondir les méthodes d'évaluation des risques et la proposition de solutions.
- Actualiser le contenu du Document Unique et de son plan d'action, ainsi que les procédures de visite « trimestrielle ».

6. Analyse a posteriori des risques : agir après l'accident

- Utiliser l'accident comme un véritable outil de prévention, avec une maîtrise renforcée de l'analyse a posteriori.
- Approfondir la méthode de l'arbre des causes et la formulation de solutions de prévention.
- Participer aux enquêtes d'accidents avec une méthodologie améliorée (I TA MA MI, OTHU) et rendre compte des faits de manière détaillée.

7. Les risques psychosociaux

- Approfondir la compréhension des risques psychosociaux (RPS) et leur intégration dans les actions de prévention de la CSSCT.
- Identifier les grandes familles de RPS (rapport Gollac) et leur inclusion dans le Document Unique.
- Revoir et appliquer les niveaux de prévention des RPS pour rendre le CSE acteur de prévention dans l'entreprise.



 **Prérequis :**

Savoir lire et écrire la langue française

 **Moyens techniques et pédagogiques :**

- Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Un tableau

 **Intervenant et moyens d'encadrement :**

- Formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels et maîtrisant le contexte réglementaire et organisationnel des Instances Représentatives du Personnel.

 **Modalités d'évaluation :**

QCM

Mises en situation

Etudes de cas

 **Informations complémentaires :**

Les participants reçoivent les accès à une boîte à outils numériques permettant de donner une suite active à leur formation.

 **Certification Qualité :**



CATEGORIE D'ACTION CONCERNEE :

L. 6313-1 – 1 : Les actions de formation

